Image not found or type unknown

CARTE JUDICIAIRE : LA CARTE « SECRETE » DU MINISTERE DE LA JUSTICE

publié le **27/11/2017**, vu **488 fois**, Auteur : Maître Michel BENICHOU

Le Journal « Le Populaire du Centre » publie une carte « secrète » du Ministère de la Justice. Sur les 30 Cours d'Appel qui existent actuellement, 13 disparaitraient.

Le Journal « Le Populaire du Centre » publie une carte « secrète » du Ministère de la Justice. Sur les 30 Cours d'Appel qui existent actuellement, 13 disparaitraient.

Il est question de la disparition des Cours d'Appel d'AMIENS, CAEN, REIMS, BOURGES, LIMOGES, RIOM, AGEN, PAU, NIMES, CHAMBERY, BASTIA, BESANCON et METZ.

Toutefois, il y aurait encore une incertitude concernant 6 Cours d'Appel (BOURGES, LIMOGES, RIOM, CHAMBERY, NIMES et AGEN).

Au moment où on annonce une « concertation », ce type de fuite ne peut pas faciliter les choses. S'agit-il d'une fuite organisée ? On sait, en effet, que lorsque l'on annonce la disparition de 13 Cours d'Appel et, qu'au final, seules quelques Cours d'Appel disparaissent, on entend un lâche soupir de soulagement des Cours conservées.

De surcroit, ce type de fuite permet les divisions. Chacun va essayer de sauver sa Cour, au détriment de la voisine.

Décidemment, les méthodes gouvernementales ne changent pas.

Michel BENICHOU

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés